

Note de présentation

Elaboration du PLU de LES OMERGUES

La commune des **Omergues** dispose d'une carte communale approuvée par arrêté préfectoral en date du **23 Décembre 2016** et souhaitait disposer d'un PLU afin d'implanter deux autres parcs photovoltaïques sur son territoire.

Malheureusement, les deux parcs se sont vu refuser les autorisations en CDNPS et en CDPENAF.

La Commune souhaite néanmoins poursuivre son PLU dans l'optique d'avoir un document d'urbanisme compatible avec la Loi Climat et Résilience à l'horizon de Février 2028.

Tel est l'objet du présent dossier qui doit faire l'objet d'une enquête publique.